

Permanences

Rémy RONVEL
Secrétaire national
PASTEL – DDT 87
22, rue des pénitents blancs
87032 Limoges cedex
remy.ronvel@i-carre.net
tel : 05 55 12 94 73

Marie Christine DUVAL
Secrétaire nationale adj.
membre de la CAP nationale
tel : 02 35 68 92 38
@developpement-durable.gouv.fr

Membres du bureau
Françoise PICAUT
membre de la CAP nationale
@hautes-pyrenees.gouv.fr
tel : 05 62 51 41 26

Laurence POTIER
trésorière
@developpement-durable.gouv.fr
tel : 02 99 33 42 83

Alexia CURCI
membre de la CAP nationale
trésorière adj.
@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 02 99 33 44 95

Pascal MOUSSU
@developpement-durable.gouv.fr
tel : 05 62 14 39 15

Marie-Hélène REJNERI
membre de la CAP nationale
@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 04 76 63 78 98

Didier SCHIELE
@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 02 36 17 42 40

Luc BODINATE
@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 01 40 81 69 46

La CAP s'est réunie les 29 et 30 mai 2012, sous la présidence de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaires (MGS).

Vous voudrez bien trouver ci-après le compte-rendu des résultats de cette CAP au cours de laquelle ont été examinés :

- les accueils en détachements au MEDDE;
- les demandes de mobilité en PNA au sein du MEDDE vers des postes d'autres ministères ;
- les demandes de détachements entrants dans le corps des SAE ;
- les demandes d'intégration au MEDDE;
- les demandes de reclassements professionnels ;
- les affectations suite à la réorganisation de la DDTM 33 ;
- les demandes de mutations sur la liste des postes de SACE ;
- les demandes de mutations sur la liste des postes de SACN et SACS ;
- les suites favorables données aux mutations examinées en CAP du 14 février 2012 et mises à l'étude ;
- les recours sur PFR ;

F

L

A

S

H

Agenda 2011/12

CAP

INFOS

DÉCLARATION PRÉALABLE UPSAE (à lire absolument in fine)

Un prochain flash diffusé dans le courant de la semaine prochaine sera consacré aux réponses apportées par la DRH sur les questions posées par UPSAE dans sa déclaration préalable; nous apporterons également quelques informations d'ordre général et nos commentaires sur le déroulement de cette CAP.

1- Demandes d'accueil en détachement au MEDDE: avis favorable de la CAP sous réserve:

- qu'il n'y ait pas d'autres candidats du MEDDE en interne sur les postes
- de possibilités budgétaires et de situations des effectifs du service d'accueil

Nom - Prénom	Service origine	Service accueil
ABBOU JEAN-PHILIPPE	EDUCATION NATIONALE	DIRM 76
BELLANGER NADINE	TRAVAIL	DEAL 973
CANDELLIER ANNICK	INTERIEUR	DDTM 62
LEROY MARIE-JEANNINE	DEFENSE	LCPC 75 (IFSTAR)
LLABRES FREDERIC	INTERIEUR	DRIEA 75
LOPEZ PATRICE	CG 54	CVRH 54
MACHILLOT NATHALIE	LA POSTE	DDT 45
POGGI LAËTITIA	DEFENSE	DREAL AQUITAINE
SICOT CHANTAL	CG 69	DREAL PACA

2- Mobilité en position normale d'activité vers postes d'autres ministères: avis favorable de la CAP

Nom - Prénom	Service origine	Service d'accueil
FRISON ANNE-MARIE	DREAL ALSACE	DDT 67
KRZEMINSKI EMILIE	DDT 87	DDTM 40
LEROY PATRICIA	SYNDICAT	
LOTFI SYLVIE	DREAL PACA	DDAF 976

3- Demandes de détachements entrants dans le corps des SAE au MEDDE

Nom - Prénom	Service origine	Service d'accueil	Ancien grade	Nouveau grade
FOUILLET JULIEN	DDT 69	DDT 69	IPCSR 2	SACS
GARCIA GAËLLE	DREAL PACA	DDCS 26	CTT	SACN
GLOMBARD JEAN-MICHEL	DREAL NPC	DEAL 972	CTT	SACN
MARIE BRIGITTE	DRIEA	DEAL 976	CTT	SACN
PROVALT MICHEL	DREAL ALSACE	DDT 67	CDTT	SACE
VAUBAILLON CHRISTOPHE *	DREAL NPC	DDT 67	CDTT	SACE

* SOUS RESERVE AVIS FAVORABLE DU SERVICE D'ORIGINE (CAP DES CTT DU 11 JUIN 2012)

4- Demandes d'intégration au MEDDE

Nom Prénom	Ministère ou corps d'origine	grade	Service actuel
ALEXANDRE TALENCIA	EDUC. NATIONALE	SACN	SG
BOUTORINE AURELIE	IPCSR	SACS	DREAL RHÔNE-ALPES
DANIEL SOPHIE	FPT	SACS	SG
JEAN-PIERRE MATHILDE	IPCSR	SACN	CVRH NANTES
MASSOUF KARINE	LA DEFENSE	SACN	SETRA
PENAS SYLVIE	FRANCE TELECOM	SACN	CETE NORD-PICARDIE
RABUT NADINE	LA POSTE	SACE	CVRH MACON
RAVILLON HERVE	LA POSTE	SACS	DREAL CHAMPAGNE-ARDENNES

5- Reclassement professionnel: avis favorable de la CAP

Nom - Prénom	Ancien grade	Nouveau grade	Service d'accueil
DEZ JEAN-CHRISTOPHE	IPCSR 3	SACN	DDTM 59

6 – AFFECTATIONS SUITE A RÉORGANISATION DE LA DDTM 33:

>> Avis favorable de la CAP pour les 15 agents du corps des SAE concernés
(nouvelle situation au 1er janvier 2012)

7- Mutations sur la liste des postes de SACE

N° Poste	Nom - Prénom	Service origine	Service accueil	observations
118917	ANCEL FREDERIQUE	DDT 67	DREAL 67	
119008	BAUCE CHRISTINE	DRIEA	SG	
120620	BEY VIRGINIE	DRIHL	DRIEA	
121693	BOURGEOIS OLIVIER	DEAL 972	DM 972	
120402	BOURGUIGNON JOSIANE	DIR EST	DIR EST	<i>mutation interne</i>
118125	BRIERRE CATHERINE	DDT 27	DDT 27	<i>mutation interne</i>
119857	BUTTAFOCO LAURENCE	DGITM	SG	
121337	CAROTINE FRANCK	DEAL 972	DEAL 972	<i>mutation interne</i>
119663	CHOPIN EMMANUELLE	DDT 78	CETE 69	<i>affectation au i/12/12</i>
120001	COCO THERESE	DRIEA	DDT 37	
121006	COLLOT SANDRINE	DGITM	CGDD	
120137	CORDELIER ELISABETH	DIR O	DDTM 35	
120441	DASSONVAL VERONIQUE	DREAL 76	DREAL 76	<i>mutation interne</i>
121463	DEFAUX ESTELLE	DDTM 80	DREAL 80	
120783	DERRIEN GHISLAINE	DIR O	DIR O	<i>mutation interne</i>
120445	DESUZINGES DANIELLE	DDT 74	CGDD 69	
121036	DHUGUES FLORENCE	DSCR	DGITM	
120294	FLAHAUT CARINE	DDTM 62	CETE SO	
120302	FOUSSARD NELLY	DRIEA	DDCS 29	
118908	FUSILLER BRIGITTE	CETE O	DIRM 44	
120215	GASSE GERARD	DDTM 85	DEAL 973	
119935	GENTIER DOMINIQUE	DREAL 69	DREAL 69	<i>mutation interne</i>
118682	GERVEZ EVELYNE	DDTM 83	DDTM 83	<i>mutation interne</i>
119882	GRAVEN BEATRICE	DREAL 69	DREAL 69	<i>si poste 119918 pris par TS</i>
119918	GRAVEN BEATRICE	DREAL 69	DREAL 69	<i>sous réserve prise de poste par TS</i>
119309	HAJAJOU SANDRA	DDT 72	DDT 31	
119286	HOOFT CORINNE	DREAL 59	SN 62	
120767	LE GOULIAS MARTINE	DREAL 35	DIR O	<i>sous réserve départ du titulaire</i>
121209	LOPEZ MARIE-FRANCE	DDTM 11	DDTM 34	
118503	LOTFI SYLVIE	DREAL PACA	DIRM 13	
118723	MARLET CHAPOTET BARBARA	DDT 25	DDT 25	
120336	MEGANGE EUGENE	DEAL 972	DEAL 973	<i>dossier a l'étude</i>
119308	MESGUICH MARTINE	DSCR	SG	<i>dossier a l'étude</i>
121319	MONTI ODILE	DIR OUEST	DDTM 17	<i>ss réserve vacance de poste en cascade</i>
120912	ORCEL-DECTOT MIREILLE	DDTM 34	CGDD 34	
120879	OSTER JULIEN	DDT 26	SN 54	
121426	PACOT-TESTULAT BEATRICE	DDT 77	DEAL 974	

120286	PAGNACCO HILAIRE	DEAL 976	DREAL 33	
120175	PATOIS GILLES	DEAL 976	DEAL 973	
119910	PETITJEAN SOPHIE	DDT 71	CVRH 71	<i>sous réserve vacance du poste</i>
120192	POTIER LAURENCE	DREAL 35	DDTM 35	
119200	RADJOU PATRICIA	DRIEA	DRIEA	
120051	ROYER LIONEL		SN 69	
118368	SERBER DELPHINE	DRIEA	DEAL 971	<i>sous réserve prise de poste par TS</i>
119849	THUILLIER ANNE	DGPR	SG	
119852	VARASSE JUDITH	DGALN	SG	
120642	VAUTIER SABINE	DDTM 76	DDTM 76	<i>mutation interne</i>
121082	ZAMY NATHALIE	SG	DGITM	
121492	ZIEMBA VERONIQUE	ENTE 59	DDTM 59	

* sous réserve avis service d'accueil

Dossier à l'étude: **Philippe DARDANT**

8- Mutations des postes de SACS/SACN

N° de poste	NOM - PRÉNOM	Service d'accueil	Service d'origine	Observations
118098	ABRAHAM ERIC	DDT 27/DDT 27	DDT 27	<i>mutation interne</i>
119453	ACCO AURELIE	DREAL 31 PSI-GP	DREAL NORD-P.D.C.	
119241	ALONSO JEROME	DDT 31/DDT 31 SGT	DRIHL	<i>Sous réserve de la vacance</i>
121304	AMICE THIERRY	C.E.T.M.E.F	DDTM 22	<i>dossier à l'étude</i>
118351	AMICE THIERRY	CFP de BREST	DDTM 22	<i>dossier à l'étude</i>
120941	ARDISSON EMMANUELLE	CGDD/BSDC/PISLC RENNES	DREAL BRETAGNE	
121359	ARNOULIN JEAN-PIERRE	DRIEE/DRIEE SNPR	DDT 91	<i>dossier à l'étude</i>
119170	ATTALI MICHEL	DDTM 13/DDCS 13	DDTM 13	<i>dossier à l'étude</i>
121170	AUBERGER BERNARD	DREAL 33 SPR	DREAL AQUITAINE	<i>mutation interne</i>
118206	BARBE AGNES	CIFP NANCY	DDT 57	
120699	BARBE MICHELLE	DDTM 76 SH	DDTM 76	
119773	BATONNIER ANGELIQUE	DDT 61	DDTM 14	<i>Effet différé au 31 décembre 2012</i>
117718	BENICHOUS SARAH	SG/DICOM/DCE/C	DRIEA	<i>a l'étude</i>
117727	BENICHOUS SARAH	SG/DICOM/DIE/A	DRIEA	<i>sous réserve avis du service d'accueil</i>
118213	BLANCHARD LAURENT	DDCS 38	DDT 73	
120311	BLET PHILIPPE	DEAL 973 SG	DDT 24	
119249	BONNEMAISON MARIE-JOSE	DDT 31 MAJC	DDT 31	<i>mutation interne</i>
119578	BONNIN PATRICK	DIR A - SIEER	DIR ATLANTIQUE	<i>mutation interne</i>
118659	BOULAY MIREILLE	DIRNO - SIR ROUEN	DIR NORD-OUEST	<i>mutation interne</i>
121428	BRENNUS MARIE STEPHANIE	DEAL REUNION	DDT 60	<i>Sous réserve de la vacance</i>
120931	BRINDEJONC CAROLE	CGDD/BSDC/PISLC RENNES	DEAL MAYOTTE	
117718	BRISSAC SUZY	SG/DICOM/DCE/C	DRIEA	<i>a l'étude</i>
117923	BRISSET CAROLE	MILOS/DT LYON	DDT 10	
121343	BRUNEL DOROTHEE	DEAL 972 SCPDT	DREAL NORD-P.D.C.	<i>Sous réserve de la vacance</i>
120337	CABERLON ISABELLE	CETE LYON DETC		<i>avec effet différé au 1/12/12</i>
119459	CABIROL PAULINE	DREAL 31 SCEC	DDT 89	
119119	CACHOIR CORALIE	DIRCE - SG	S.E.T.R.A.	<i>dossier à l'étude</i>
121107	CALICHARANE INGRID	DGITM/AGS/BCS3	CGDD	
121228	CARRIE SYLVIE	CETE S-O DIR	DIR ATLANTIQUE	
118780	CASTAGNET MURIEL	DIR A - MIMO	DIR ATLANTIQUE	<i>mutation interne</i>
121265	CHENET LAURENT	DDTM 44 SEER	DDT 45	
118692	CORNIL LAETITIA	DDTM 83 DML	SN SEINE	
118525	COUBLE MARIE-CELINE	DRIEA/UT 75/SPPDS	DDT 95	

N° de poste	NOM - PRÉNOM	Service d'accueil	Service d'origine	Observations
118775	COUPET FRANCOISE	DIRA - SG	DDTM 33	
119578	COUPET FRANCOISE	DIR A - SIEER	DDTM 33	
121590	DABROWSKI JEAN-CLAUDE	DREAL CHAMP-ARDEN	DREAL CHAMP-ARDEN	<i>mutation interne</i>
118546	DE BLADIS NICOLE	MEDDE/Cabinet	SG	
120189	DEMERENS PATRICK	DIRSO - DIRECTION	DREAL MIDI-PYRENEE	
120221	DENIS YANN	DDTM 35/SETE ST MALO	DDT 91	
119978	DEPIGNY GERALD	DDT 37	DIR NORD-OUEST	
117771	DODILLE EMMANUEL	DSCR/AI3	SG	
120488	DOUSSET EMILIEN	DDTM 85 SUA	DDTM 85	
119651	DRAME LUCIE	DREAL 44 SIAL	DDT 78	
118000	EL MORABITI FATIHA	SN75 ATP.PICARDIE	DDT 60	<i>sous réserve justificatifs</i>
120079	ETIENNE CATHERINE	SN69 SG	SN RHONE-SAONE	<i>mutation interne</i>
121407	FORET CATRIONA	DDT 31/SGT	SN SEINE	<i>Sous réserve de la vacance</i>
119190	FORET CATRIONA	DDT 31 SRGC	SN SEINE	<i>si pas le poste 121407</i>
119236	FORET CATRIONA	DDT 31 SGT	SN SEINE	<i>si pas postes n°2</i>
117630	FOYEN STEPHANIE	DIRM MARSEILLE	DIR NORD	<i>réintégration</i>
118134	GEORGES ISABELLE	DDT 02 SUH	SN SEINE	
121406	GRAVIL MURIEL	DDCS 69	DREAL RHONE-ALPES	
119120	HARTMANN JEAN-YVES	DREAL 67 SAGE	DDT 67	<i>Sous réserve de la vacance</i>
121524	HELART CHRISTINE	DDTM 62 SER	DDTM 59	
120801	HERISSON MARIE-JEANNE	DIRO - SE	DREAL BRETAGNE	<i>Sous réserve de la vacance</i>
120322	JACQUEMET FANNY	CETE LYON DETC	SN NORD-PAS DE CAL	
119850	KARODIA SAMIHA	SG/DRH/GAP1	DGPR	
119896	LACOURT ISABELLE	DIRE - SPR	DIR EST	
120880	LANCELOT NOELLE	SN N-EST/UTI CANAL VOSGES	DIR EST	
122441	LARHANTEC SANDRINE	DDCS 29	DIR ATLANTIQUE	
119457	LECLERC JEAN-YVES	DREAL 31 CSM/BLI	SN SEINE	
119976	LECLERCQ MAGALI	DREAL 35 PSI	DREAL RHONE-ALPES	<i>Sous réserve de la vacance</i>
119315	LEOUSOFF ELISABETH	DDT 63 SPAR	DDT 63	<i>mutation interne</i>
120611	LEPRINCE NICOLE	DDTM 76 SG	DDTM 76	<i>mutation interne</i>
120589	LESPURQUE LYDIE	DDT 09 DT PAMIERIS	DDTM 34	
120210	LORRIAUX FANNY	ENTE VALENCIENNES/DIR. ETUDES	DDTM 62	
121051	MABOUNDOU BERTIN	DGITM/DAM/GM3	SG	
121229	MAGNAUX DAVID	DDTM 06 DML	DREAL BOURGOGNE	
120773	MAITTE HERVE	DDTM 13 SH	DREAL PACA	<i>différé au 15 décembre 2012</i>
119366	MARINI NATHALIE	DRIEA/UT 94/SERU	DRIEA	<i>mutation interne</i>
122432	MARQUEFAVE NICOLAS	SG/DRH/GAP2	DRIEA	
118763	MARTY JEAN	DIR A - MIMO	DRIEA	
120936	MATHIEU THIERRY	DDTM 2B SG	DDT 55	<i>Sous réserve de la vacance</i>
119851	MAURY MARTINE	SG/DRH/GAP2	CGDD	
120760	MERRET MARTINE	DIRO - SIR RENNES	DSCR	
121175	MONGES MYRIAM	DREAL 33 PSI	DDTM 33	
118883	MONNETREAU DIDIER	DREAL 86 SCTE	DDT 86	<i>effet différé au 01/12 ss réserve vacance</i>
118840	MONNIER MORGANE	SN31 SG	SN TOULOUSE	<i>mutation interne</i>
120281	MOREAU MYRIAM	DDTM 85 SHC	DDTM 85	
121093	NOIREZ KARINE	DDT 54	DIR EST	
121526	NOWAKOWSKI CHRISTELLE	DDTM 62 CT ARTOIS	DDT 58	
120223	PAYAN CHRISTIANE	CPII/CPII DO/MED	CPII	<i>mutation interne</i>
119868	PERDRIAT ANNIE	SG/SAF/MC2	CAB.TRA.EQU.TOU.ME	

N° de poste	NOM - PRÉNOM	Service d'accueil	Service d'origine	Observations
119895	PINHEIRAL LAURENCE	DREAL 69 SASP	DDT 03	
121772	PLUMAIN LAELA	DEAL 973 SG	DRIHL	
119219	POUYANNE PASCAL	DDT 31 SGT	DDT 31	<i>mutation interne</i>
118622	PREAU CAROLE	DIRN - SG	MIILOS	
121205	RAKOTONDRABE ANNIE	DREAL 76 SDTMI	DDTM 76	
118720	RONEZ BENEDICTE	SN75 SST	DRIEA	
120140	ROSIERS LUDOVIC	DREAL 59 SDII	CETE NORD PICARDIE	
119725	SANGUY JACQUELINE	DREAL 14 SECCA	DDT 61	
119198	SENE JONATHAN	SG/DRH/CRHAC1	DRIEA	
118128	TEROSIET EDDY	DRIEA SGD DIRIF	DRIEA	<i>mutation interne</i>
119714	TEROSIET EDDY	DDT 77 SHRU	DRIEA	<i>Sous réserve de la vacance</i>
120695	TREGUIER DOMINIQUE	DIRO - SPT	DREAL BRETAGNE	<i>dossier à l'étude</i>
119584	TREMEY FLORIANE	DRIEA UT 94	DRIEA	<i>mutation interne</i>
118733	VERGNES FREDERIC	DM 972 SG	DDT 91	
118734	VERGNES SARAH	DM MARTINIQUE	DDT 91	
119276	VINCENT PHILIPPE	SN N-P-CALAIS	DREAL HAUTE-NORMAN	
119940	VIVONA PONCET PATRICIA	DDREAL 69 UT 01	DREAL RHONE-ALPES	<i>mutation interne</i>
118845	YANGIBAYEV NAIMA	SN N-P-CALAIS/SN59 ADVE	DDTM 59	<i>sous réserve avis service origine</i>

DOSSIER À L'ÉTUDE: CARALP SÉBASTIEN

9 – Suite favorable donnée aux mutations examinées à la CAP du 14/02/2012 et mises à l'étude:

N° poste	Nom Prénom	Service d'origine	Service d'accueil
113609	BOURSON DOMINIQUE	DDT 16	DREAL LIMOUSIN
113524	CLEMENT EMMANUELLE	DDT 77	DEAL 974
113540	DUBOSCQ CHRISTEL	DREAL HAUTE-NORMANDIE	DDTM 76
115450	ESPINOSA ALAIN	REINTEGRATION	DDTM 2B
113669	JOUSSE DOROTHEE	REINTEGRATION	DDT 69
112439	LAGUZET DAMIEN	DDT 87	DDT 31
115002	MENDES ANA	DRIEA	DDT 60/SENLIS
115809	RAMADE SEVERINE	DIR CENTRE OUEST	DDT 63
114249	SAUPIN CHANTAL	DREAL PAYS DE LOIRE	DIRM NANTES
115015	VALY VIVIANE	DDCS 56	DDTM 56

10- APPROBATION DES PV DES CAP DU 17 JUIN 2010 ET 12 ET 13 OCTOBRE 2011

11- RECOURS PFR

Sur 60 recours reçus par la DRH et alors qu'il était prévu d'en examiner 35 lors de cette CAP, seuls 11 d'entre eux ne portant d'ailleurs que sur la part F ont été examinés faute de temps. Les suivants seront examinés soit courant juin, soit en septembre.

Quelques commentaires seront apportés sur ce point de l'ordre du jour lors du prochain flash **UPSAE** (diffusion dans les prochains jours).

12- DROIT DE REMORDS:

Charles QUESADA a exercé son droit de remords suite à sa mutation effectuée à l'IFSTAR; il revient donc à son service d'origine: la DGITM au 1er juin 2012.

13- DECLARATION PREALABLE d'UNSA/UPSAE



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration et du personnel,

Notre intervention portera exclusivement sur la gestion des SA et leur déroulement de carrière:

S'agissant du NES :

Comme vous le savez, les SAE attendent impatiemment la signature de ce décret ; cette attente est d'autant plus cruciale et lourde de conséquences pour celles et ceux qui ont le projet d'enclencher le processus de leur départ à la retraite.

A ce titre, **UPSAE** vous demande où en est l'avis du Conseil d'État sur le projet de décret.

A ce titre, **UPSAE** vous rappelle tout son attachement à la reconnaissance des missions des SAE sur l'ensemble des champs de compétence du MEDDE.

Pouvez-vous également nous confirmer qu'un traitement prioritaire sera assuré pour le reclassement des agents prochainement retraitables ? Si oui, quels moyens envisagez-vous de mettre en place à cette fin ?

Par ailleurs, un calendrier est-il arrêté en vue des réunions de travail avec les représentants du personnel sur :

- la charte de gestion du futur corps fusionné;
- le relèvement des ratios promus/promouvables;
- les modalités de recrutement et de formation initiale.

Enfin, toujours sur ce thème, qu'en est-il du rapport commandé en juin 2011 au CGEDD sur les missions et la place des SAE au MEDDE ? Sa publication était attendue pour le printemps de cette année...

Concernant la PFR :

Ainsi qu'**UPSAE** l'a souligné lors de la plénière PFR, le bilan fait apparaître de fortes disparités :

- **entre les régions** où la moyenne de la part Fonction (F) varie de 3,60 à 3,41 ;
- **entre les services**, avec une vision faussée des moyennes à l'intérieur de chaque zone de gouvernance où l'harmonisation n'est pas toujours réalisée ;
- **entre administration centrale (AC) et services déconcentrés (SD)** où les écarts constatés entre les mini et les maxi des dotations individuelles varient de 6 100 à 6 700€ en AC selon les grades et plutôt de l'ordre de 2 000€ en SD;
- **entre les futurs corps fusionnés de catégorie B** au sein de la filière administrative et de contrôle.

A l'analyse des recours reçus par **UPSAE**, le constat est sévère et renforcé : les SA font les frais d'une note de gestion contraire à l'esprit de la PFR normalement basée sur les responsabilités et la performance des agents ; c'était tout le sens de la circulaire DGAFP du 14 avril 2009 pour la PFR d'une part, et l'esprit de la circulaire DGAFP du 28 juillet 2010 pour les entretiens professionnels d'autre part.

Ce constat est largement partagé, tant par nos collègues administratifs de catégorie A que par le CGEDD qui l'a également exprimé à propos de la PFR des agents de catégorie A.

Ainsi, dans un bon nombre de cas, la part R ne tient pas compte de l'appréciation de la valeur professionnelle des agents. Les réponses aux recours gracieux sont claires : « maintien du régime indemnitaire antérieur majoré des 350€ de rattrapage avec le MAAPRAT ».

La cotation de la part F, quant à elle, repose bel et bien sur l'intitulé des postes et le positionnement des agents dans la chaîne hiérarchique en faisant fi du contenu des postes. De surcroît, imaginer que les SA puissent être reconnu(e)s en qualité d'experts ou de spécialistes est un leurre ! En effet, actuellement, parmi les administratifs, seule une vingtaine de cadres supérieurs (A+) sont reconnus en tant qu'experts ou spécialistes.

UPSAE ne peut que constater l'autisme de la DRH face à notre demande d'être associés à la réécriture de la note de gestion puisque cette dernière est récemment parue. **UPSAE** exige en conséquence une remise à plat du dispositif PFR.

*Pour faire le lien sur ce dernier point de la PFR avec **les mutations**, UPSAE renouvelle sa demande d'une totale transparence quant à la cotation des postes à la mobilité par l'affichage de cette cotation sur les fiches de postes. Notre demande a pour objectif d'éviter tout arbitraire ou manipulation des agents candidats à la*

mutation ou encore un repositionnement dans les niveaux de part fonction lorsque le poste est attribué, avec les mêmes missions et responsabilités, à un agent de catégorie B après avoir été tenu par un agent de catégorie A.

UPSAE s'explique mal (ou peut-être trop bien...) que certains services jouent la transparence lorsque l'opacité prévaut dans d'autres.

Cette demande vaut également pour l'ITM lorsque les postes à la mobilité ouvrent droit à cette prime.

Où est le problème ? Quels sont les motifs qui s'opposent à cette transparence pour toutes et tous, sauf à constater que tous les SAE ne sont pas traité(e)s, sur ce point, de la même manière?

A l'analyse des demandes de mutations parvenues à **UPSAE**, d'autres constats s'imposent, comme la tentative, de la part de certains services, de refuser une demande de mutation à des agents en poste, pour certains depuis plus de 10 ans dans le même service, au prétexte d'une surcharge de travail ! Et que dire de ceux en poste depuis 2 ans qu'on cherche à retenir dans un contexte d'éloignement familial difficilement tenable?...

Enfin, conformément à l'article 4-II du projet de décret de fusion, **UPSAE** demande qu'au prochain mouvement, la liste des postes B+ soient également ouverte au 2ème niveau de grade des SAE.

Sur le CIGEM:

Les SAE se sentent pleinement concernés par le CIGEM et l'adhésion du MEDDE à ce projet avec le doublement des promotions au grade d'Attaché sur 4 ans.

En effet, pour accéder au grade d'Attaché, le CIGEM devrait apporter quelques marges de manœuvre à une situation complètement bloquée et scandaleuse en termes de déroulement de carrière pour les B administratifs.

Or, ce dossier stagne !

Qu'en est-il du doublement des promotions pour 2013 alors que la campagne est lancée bien que la circulaire ne soit d'ailleurs pas signée ? Dans l'hypothèse où le décret CIGEM ne pourrait être signé pour que ce doublement soit effectif pour 2013, **UPSAE** demande soit un report de ce doublement en 2014, soit une prolongation du doublement de ces promotions en 2017.

UPSAE exige également la réunion d'un groupe de travail dans la perspective de la signature d'un protocole de promotion au grade d'Attaché par transformations d'emploi dont les modalités (nombre de promotions, délais, etc.) devront être définies au mieux pour tous les SACE d'ores-et-déjà responsables de bureau, spécialisés, experts (sans la reconnaissance par un comité de domaine puisque cette reconnaissance est sans espoir), ceux au dernier échelon du grade, etc...

Sans la discussion d'un tel protocole, les SAE seraient exclus de toute considération quant aux postes occupés, à leurs compétences reconnues et leurs valeurs, qu'il s'agisse de leurs possibilités de promotions ou de leur régime indemnitaire.

UPSAE rappelle l'engagement de la DRH de déposer à la DGAFP et de soutenir un dossier relatif à l'augmentation significative des ratios promus/promouvables des SAE au sein de la même catégorie mais également pour accéder à la catégorie A. Qu'en est-il?

Si, comme tout un chacun, les SAE ont besoin d'espoir, quel message d'espoir leur adressez-vous?

Je vous remercie de votre attention.

Vos représentants UNSA DD-UPSAE à la CAP :

Titulaires : **DUVAL Marie-Christine** (secrétaire nationale adjointe UPSAE) **CVRH de Rouen**
CURCI Alexia - (Trésorière adjointe UPSAE) **DREAL Bretagne**

Suppléants : **PICAUT Françoise – DDT 65 (excusée)**
REJNERI Marie-Hélène – STRMTG/DIR (38)

UPSAE, ce sont également 2 permanents à votre entière disposition pour vous informer et vous conseiller :

Rémy RONVEL
Secrétaire National UNSA DD / **UPSAE**
Tel: 05 55 12 94 73
courriel: remy.ronvel@haute-vienne.gouv.fr

Marie-Christine DUVAL
Secrétaire Nationale adjointe UNSA DD / **UPSAE**
Tel: 02 35 68 92 38
courriel: marie-christine.duval@developpement-durable.gouv.fr



Liens vers le site d'UPSAE où toutes les informations (flash, C/R CAP, Profession de foi, etc.) sont accessibles – cliquer sur le bouton

BULLETIN d'ADHESION 2012

NOM : PRENOM : GRADE :

Fonction :

Service :

Adresse Professionnelle :

Adresse Personnelle :

Tél. : FAX :

E-mail :

Bulletin à retourner à l'adresse :
 Immeuble PASTEL – DDT 87 à l'attention personnelle et confidentielle de Rémy RONVEL-UNSA
 22, rue des pénitents blancs 87032 Limoges cedex

accompagné de la cotisation annuelle de 30 € pour une première adhésion
 ou de 48 € pour un renouvellement, au moyen d'un chèque établi à l'ordre de UNSA UPSAE

Merci d'en informer préalablement à l'envoi, le secrétaire national Rémy RONVEL
 par courriel à l'adresse suivante : remy.ronvel@i-carre.net



REDUCTION D'IMPOTS

Cher adhérent,

Si vous êtes imposable, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt si vous faites parti d'un syndicat de salariés ou de fonctionnaires, du secteur privé ou public. La réduction d'impôt s'applique aux salariés, aux fonctionnaires mais également aux retraités, si ces derniers continuent d'adhérer à un syndicat.

En revanche, en cas d'option pour la déduction de vos frais réels, elle est à comptabiliser avec le montant des frais réels.

Quel est le montant de cette réduction d'impôt ?

Le montant de cette réduction d'impôt s'élève à 66% des cotisations versées sur l'année, dans la limite de 1% du montant des traitements, des salaires, des pensions et des rentes viagères à titre gratuit perçus sur l'année et diminués des cotisations sociales déductibles.

Lorsque vous faites votre déclaration, n'oubliez pas de joindre un reçu du syndicat indiquant la somme des cotisations versées et la date de ce paiement, sauf si vous déclarez vos revenus par internet auquel cas il vous faut conserver le reçu pour répondre à toute demande de l'administration.

**En cotisant: 30 ou 48 €
 vous n'aurez donc dépensé que 11 ou 16 €**

Syndicalement,

Références :
 article 199 quater C du code général des impôts - article 35 de la loi de finances rectificative pour 2004 (n° 2004-1485 du 30 décembre 2004)